

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, du développement  
durable, des transports et du logement

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de  
la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du  
territoire

(Texte non paru au journal officiel)

(AD)

## SECRETARIAT GENERAL

Arrêté du 10 janvier 2011 portant inscription à un tableau d'avancement (ponts, eaux et forêts) Rectificatif au *bulletin officiel* du 25 février 2010

NOR : DEVK1101321Z

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et du ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire en date du 31 mars 2011, l'arrêté du 10 janvier 2011 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre de l'année 2011 est modifié comme suit :

Au lieu de : « Paul SHWACH », lire « Paul SCHWACH »

**31 MARS 2011**

**Le Chef du centre interministériel  
de gestion des IPEF**

Jacques SALHI